



qui est secrétaire en EHPAD ? avantages

Par **caramelsucre**, le **18/09/2012** à **21:19**

Bonjour

J'aimerais avoir vos avis sur le travail en EHPAD public. Je dois bientôt m'entretenir avec une directrice d'un Ehpap public.

Est ce la fonction publique Territoriale ou hospitalière ?

Avantages sur salaires ?

Ces questions car je devrais démissionner dans ce cas et je ne voudrais pas perdre sur mon salaire.

En vous remerciant de vos réponses.

Cordialement

Par **P.M.**, le **18/09/2012** à **21:34**

Bonjour,

Tout dépend par qui il est géré mais en principe c'est de la fonction publique territoriale même si les deux statuts sont harmonisés...

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale du secteur d'activité...